

## Procès-verbal de la 26<sup>ème</sup> assemblée du 26 novembre 2021

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

### Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat André, Commune Les Genevez (repr. p/Christophe Oberli), Ecoeur Jean-Daniel, Hulmann Sabine, Humair Philippe (+ repr. Commune Les Genevez), Gogniat Monique, Mauron Dominique (+ repr. La Commune de Lajoux), Mouche Jasmine & Alexandre, Negri Laure, Negri Thierry (+repr. Ski-Club Les Agaces), Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pellaton Olivier, Rebetez Albert, Rebetez Clément, Rossinelli Nelly, Ski-Club Petit-Val (p/son prés.Keller Daniel), Voirol Catherine & Christophe

### Invité-e-s :

Aouine Sarah, Humair Maud, Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat

### Excusé-e-s :

Aebi-Linder Fiorella, Aouine Karim, Bessire Valérie, Bourquin Catherine, Brahier Agnès, Commune Le Noirmont, Corbat Félicien (+démission sté), Ecole des Genevez, Editions D+P SA, FC La Courtine, Fehlmann Willy, Gigandet Luc, Joliat Philippe (+démission sté), Juillerat Marcelin, La Bâloise ass., La Mobilière ass., Lovis SA, Pala Aurélie, Pala Noémie, R. Boillat Sàrl, Rebetez Aurélie, Rossinelli Jean-Claude, Voirol Gaetan, Wiedmer Laurence (+démission sté)

**Présidence** : Laure Negri

**Rédaction du PV** : Catherine Voirol

### 1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 19h35 afin d'ouvrir l'assemblée en présentielle par rapport à celle de la saison passée. Souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes (24 personnes) en les remerciant de leurs présences Elle remercie Maud pour la préparation de la salle ainsi que la colla.

### 2. Nomination de deux scrutateurs-trices

Clément Rebetez & Daniel Oberli Jr sont nommés scrutateurs.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 février 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée à huit clos (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur (Sarah Aouine).

#### **4. Présentation et approbation des comptes 18-19, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration**

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl pour la présentation des comptes ainsi que les annexes en pages 4 et 5, puis 2 et 3.

Le compte de résultat se présente comme suit au 31.08.2021 :

Chiffre d'affaire brut : CHF 38'213.24 (saison précédente : CHF 0.00) ; les recettes des remontées CHF 35'586.14 (CHF 0.00) ; du babylift CHF 2'627.10 (CHF 0.00)

Charges de personnel : CHF 7'594.00 (CHF 0.00)

Entretien et utilisation de la dameuse : CHF 5'845.70 (CHF 5'187.70)

Les recettes de la location de la buvette CHF 2'194.00 (CHF 3'087.00) et de l'espace publicitaire à CHF 8'200.00 (CHF 8'200.00)

Les amortissements s'élèvent à CHF 1'691.80 (CHF 1'893.00) pour le bâtiment de la buvette et dameuse, ainsi que pour le babylift.

Résultat des activités hors exploitation CHF 13'687.30 (CHF 12'766.55)

Bilan au 31.08.2021

Les actifs et les liquidités se monte à CHF 203'254.74 (CHF 178'017.00) ; les actifs immobilisés, soit le bâtiment de la buvette s'élève à CHF 15'619.00 (CHF 16'978.00) celui de la dameuse à CHF 9'510.00 (CHF 9'510.00) et le babylift à CHF 1.00 (CHF 1.00), la dameuse à CHF 1'331.20 (CHF 1'664.00).

Les passifs transitoires se montent à CHF 2'370.00 (CHF 3'120.00) ; des provisions ont été constituées pour la buvette CHF 19'645.80 (CHF 11'645.80) pour les installations mécaniques CHF 143'000.00 (CHF 131'500.00).

L'hypothèque s'élève à CHF 29'800.00 (CHF 30'200.00) et le capital social s'élève à CHF 63'100.00 (CHF 62'700.00).

Le bénéfice de l'exercice 2020/21 s'élève à CHF 2'015.83 (perte de CHF 9'301.75), grâce au versement « Mesure de soutien Covid-19 » du canton du Jura CHF 2'925.00 (montant qui devra peut-être être remboursé !)

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour la tenue de la comptabilité ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés.

M. Godat nous explique que le rapport, qui est standard, de l'organe de révision sur le contrôle restreint, c'est pourquoi il ne nous en fait pas la lecture.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

#### **5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2020/21**

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2020/21.

La Présidente nous rappelle que ce cher COVID est reparti de plus belle en automne, nous mettant dans le doute quant à la saison à venir ... Malgré tout, le canton nous donne les autorisations pour les installations nous permettant d'ouvrir la saison l'après-midi du 30 avec le babylift seulement ! Après

l'arrêt, suite au manque de neige le 27 janvier déjà, l'arrivée de l'or blanc presque 2 mois plus tard, nous permet la réouverture pour 3 journées !!! Au total, nous comptons 20.5 jours d'ouverture (19 jours complets, 2 demi-journées ainsi qu'un demi-jour pour le babylift)

Laure passe en revue divers points concernant la situation financière, la location de la buvette, le panneau publicitaire et différents faits.

Concernant le comité, il s'est réuni à 6 reprises et a également réalisé différents travaux d'entretien épaulé, comme toujours, par plusieurs bénévoles. La traditionnelle sortie organisée par Daniel a eu lieu le 28 août sur les hauts de Develier suivie d'un souper chez Daniel. Laure le remercie pour la fantastique organisation ainsi que pour l'excellent repas !

Laure remercie chaque membre du comité ainsi que tous les bénévoles pour leur soutien durant l'année.

Le rapport complet en 6 points est à retrouver dans son intégralité en annexe !

## **6. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle**

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

## **7. Démissions / nominations au sein du comité**

La Présidente informe l'assemblée d'une démission au sein du comité, soit Monsieur Daniel Oberli, qui restera à dispo pour d'éventuels conseils et aides pour cet hiver. Laure souligne encore sa disponibilité ainsi que tout le travail effectué ! Daniel nous dit qu'il a eu énormément de plaisir tout au long de ces années mais a l'impression qu'il arrivait au bout !!!! Il a envie de profiter un peu « pour lui » ! Sarah lui remet un présent au nom du comité (dont un « télési » confectionné par Clément) BRAVO !!!

Laure annonce que Yannick Negri va remplacer Daniel au sein du comité. Yannick a accepté de rejoindre le comité dans le courant de l'année 2021 et on le remercie pour son engagement. Il est malheureusement absent ce soir (son épouse étant sur le point d'accoucher !)

## **8. Communications**

La présidente annonce que les installations sont prêtes pour la nouvelle saison ainsi que le marquage des pistes de ski de fond et de raquettes.

Elle explique également, que suite au départ de Daniel, le fonctionnement de l'équipe des installations va un peu être modifier. Les hommes ont pris tout ça en main et ils sont prêts !!!

Concernant le 50<sup>ème</sup> du télési, toute manifestation a été reportée en raison du COVID.

L'association « Tout schuss » a été créée par Alexandre Strambini et son épouse dans le but que les enfants du cercle scolaire de La Courtine puissent bénéficier d'un abonnement de saison à nos installations. Le télési fait un petit geste au niveau du prix des abos !

Renouvellement du droit de superficie du télési pour 99 ans a été fait !

Laure nous informe qu'elle va quitter son poste de présidente/membre du comité pour la prochaine assemblée l'année prochaine ! Elle en profite pour annoncer également le départ de Dominique Mauron

pour l'année prochaine également, avis aux amateurs ! Il avait prévu d'arrêter cette année, mais comme Daniel avait déjà annoncé son retrait, Dominique a repoussé son départ d'une année afin de soutenir l'équipe technique.

Laure nous informe des principales activités planifiées en 2022:

- **Samedi 29 janvier 2022** : soirée raclette avec descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez
- **31 juillet 2022** : soirée du 1<sup>er</sup> août
- **Date fixe pour l'assemblée générale soit, le 25 novembre 2022**

## **9. Divers et imprévus**

Personne n'ayant de divers et imprévus, Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée à 20h10 pour ouvrir directement la cinquième assemblée de l'Association de soutien au Téléski.